



PRIÈRE

DIX HEURES

M. le *ministre* ALLUM propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Louis Ralph (Bud) SHERMAN, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *ministre* ALLUM, M. PALLISTER, M. le *ministre* ASHTON, M^{me} STEFANSON ainsi que MM. GAUDREAU, GOERTZEN et GERRARD interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

M. le *ministre* ASHTON propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Inez TRUEMAN, qui a été députée à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont elle a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille de la défunte.

M. le *ministre* ASHTON, M^{mes} STEFANSON et HOWARD ainsi que MM. GERRARD et GOERTZEN interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la première lecture du projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose une copie des *Règlements du Manitoba* 254/2014 à 175/2015 enregistrés en application de la *Loi sur les textes législatifs et réglementaires*.

(Document parlementaire n^o 2)

Le président dépose le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations: Waiving of Competitive Bids » et daté de novembre 2015.

(Document parlementaire n^o 3)

M^{me} BLADY, *ministre de la Santé*, fait une déclaration au sujet de la Journée mondiale contre le SIDA, qui a lieu aujourd'hui même, le 1^{er} décembre 2015.

M^{me} DRIEDGER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. le *ministre* KOSTYSHYN, M. PIWNIUK, M. le *ministre* NEVAKSHONOFF ainsi que MM. CULLEN et GOERTZEN font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à améliorer la sécurité au passage piétonnier situé à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n^o 206 et de l'avenue Cedar à Oakbank, notamment en mettant en évidence des marques sur la chaussée afin de mieux indiquer l'emplacement des accotements et du passage et en installant une structure illuminée pour piétons. (J. Poirier, T. Jeroski, C. Jeroski et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (T. Turner, G. Ross, T. Bachman et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à élaborer et à mettre en œuvre des services communautaires de traitement des lésions cérébrales — comprenant notamment des services de gestion de cas aussi appelés aide à la navigation, l'accès à des logements sûrs et abordables dans la collectivité, la présence d'un surveillant ou d'un assistant pour les programmes de réinsertion communautaire et un accès accru aux services de réhabilitation communautaire ainsi qu'aux services de transport, particulièrement pour les personnes habitant dans les régions rurales du Manitoba — et à prévoir, dans le cadre du modèle élaboré, un soutien financier et affectif à l'intention des familles et des autres aidants naturels. (J. Booth, R. Price, G. McGregor et autres)

M. MARTIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire, de conserver l'excellent programme actuel et de financer de véritables services d'analyse appliquée du comportement offerts aux individus atteints de troubles du spectre de l'autisme jusqu'à l'âge de 21 ans. (C. N. Braun, M. Funk, S. Seibel et autres)

M. PIWNIUK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres des Services à la famille, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Santé envisagent d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (C. Toews, C. Froese, M. Penner et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire, de conserver l'excellent programme actuel et de financer de véritables services d'analyse appliquée du comportement offerts aux individus atteints de troubles du spectre de l'autisme jusqu'à l'âge de 21 ans. (I. Hunt, P. Hunt, M. Hunt et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de remédier à la pénurie actuelle de personnel et de trouver une solution à long terme en vue de fournir des soins de santé de qualité en temps opportun aux résidents de la région d'Entre-les-lacs. (K. Henderson, S. MacFarlane, S. DeISante et autres)

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M. WISHART formule un grief.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel/The Domestic Violence and Stalking Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient.

MM. GOERTZEN et GERRARD posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} MITCHELSON ainsi que MM. GERRARD et GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la protection d'un système public de soins de santé solide sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ALLUM voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (superficie réservée aux garderies dans les écoles)/The Public Schools Amendment Act (Protecting Child Care Space in Schools)*.

La période des questions se poursuit.

M. EWASKO pose des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. EWASKO intervient. M. FRIESEN exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl Reid